** **

**CAHIER DES CHARGES DES ORGANISATEURS**

**POUR LES GRANDES EPREUVES REGIONALES**

**Saison 2020**

**1) Objectifs**

La ligue IDF de Triathlon connaît une augmentation constante du nombre de licenciés dans toutes les catégories d’âge.

Afin d’accompagner au mieux le développement du triathlon en IDF, de garantir le niveau de sécurité le plus élevé possible sur nos épreuves et de maintenir des standards de qualité élevés en dépit d’un nombre de participants toujours plus élevé, le comité directeur de la ligue IDF de Triathlon a décidé de définir un cahier des charges spécifique que la ligue IDF de Triathlon impose aux organisateurs des épreuves suivantes :

L’expérience du directeur de course et de son équipe, l’antériorité de l’organisation et les conditions de courses similaires au championnat de France sont des critères importants dans le choix du sélectif.

Sont concernées :

**Courses Jeunes**

Championnat Ile de France R1

Super LIFT

Sélectifs pour le Championnat de France

* Aquathlon
* Duathlon
* Triathlon

**Courses Adultes**

Duathlon

* Sélectif Coupe de France
* Sélectif D2/D3

Triathlon

* Sélectif Coupe de France
* Sélectif D3

**2) Dispositions administratives générales**

1. **Dépôt de candidature :**

L’organisateur dépose auprès de la LIFT,

**avant le 1er juillet de l’année N-1**, sa candidature au calendrier officiel de l’année suivante, pour les sélectifs jeunes

**avant le 30 octobre de l’année N-1**, sa candidature au calendrier officiel de l’année suivante, pour les sélectifs adultes

1. **Dossier Technique**

Les organisateurs candidats doivent faire parvenir à la LIFT **au moins 6 mois avant la date** de l’épreuve

Une demande officielle précisant :

* Le label pour lequel il dépose candidature,
* La date souhaitée pour l’organisation et à l’idéal une seconde date
* Une lettre d'avis favorable de la mairie du lieu principal de la manifestation,
* le dossier technique comportant à minima (dossier type en annexe)
	+ le programme prévisionnel des courses (toutes courses insérées au programme de la manifestation),
	+ la description des parcours et un plan de sécurité,
	+ Un projet de maquette d’inscription et/ou de communication
	+ le montant du droit d’inscription proposé, et le système d’inscription retenu (en ligne,…)
	+ un budget prévisionnel de l’opération.
	+ l’aide matériel demandé à la ligue
	+ La demande d’utilisation du chronométrage de la ligue ou la réservation avec la société de chronométrage choisie. Attention certaines épreuves doivent choisir obligatoirement un chronométreur labellisé FFTRI.
1. **Liens avec la ligue IDF de Triathlon :**

La manifestation est obligatoirement affiliée auprès de la F.F.TRI. L’affiliation de l’épreuve permet à l’organisateur de bénéficier des garanties du contrat d’assurance souscrit par la FFTRI pour les organisateurs d’épreuve.

* La manifestation fait l'objet d'une convention passée entre la ligue Ile de France de Triathlon et l’organisateur.
* L’organisateur a la responsabilité technique, juridique et financière de l’organisation de la manifestation qui comprend les épreuves sportives et toutes les opérations annexes nécessaires à son bon déroulement. La ligue IDF de Triathlon apportera son soutien à l’épreuve dans le cadre de la convention signée entre les deux parties.
1. **Examen des dossiers techniques par la ligue IDF de Triathlon :**
* La ligue a deux mois pour valider ou refuser les dossiers techniques de l’organisateur. Le délai de deux mois court une fois le dossier complet. L’absence de réponse de la ligue IDF de Triathlon sous deux mois vaut acceptation du dossier technique.
* En coordination avec le président de la commission régionale d’arbitrage, la ligue peut émettre des demandes de précisions ou de modifications du dossier technique. Le refus par l’organisateur de mettre en œuvre les modifications demandées conduira à un refus d’affiliation FFTRI de l’épreuve et à un courrier d’information de ce refus au Maire de la ville où est située l’épreuve.

**3) Dispositions techniques**

**a) Dispositions générales applicables aux courses jeunes et adultes**

Le chronométrage de l’épreuve doit être obligatoirement assuré au moyen d’un système électronique (puce intégrée au dossard ou puce à la cheville).

La zone de départ / arrivée devra être sécurisée (barriérage) de manière à éviter toute pénétration intempestive des concurrents pendant les courses qui pourrait conduire à une invalidation des données reçues par le système électronique de chronométrage.

L’organisateur doit prévoir un système de pointage à l’arrivée.

* Organisation temporelle des épreuves

Il ne peut, en aucune manière, y avoir une quelconque interférence entre les courses sélectives (prioritaires en termes d’horaires) et les autres courses au programme de la manifestation.

Les organisateurs doivent notamment séparer clairement les courses jeunes (sélectives ou R1) et les courses adultes.

Les dossiers techniques prévoyant une course adulte intercalée dans le planning des courses jeunes ne seront pas validés par la ligue IDF de Triathlon.

* Communication

Au moins un mois avant l’épreuve, l’organisateur met en place une information à destination des concurrents via son site Internet. Elle comportera au moins les éléments suivants : le règlement de l’épreuve, le lieu précis, le planning horaire détaillé (pour les sélectifs) et à minima l’horaire de la 1ère coure (pour R1), les cartes des différentes parcours sur un fond cartographique ou équivalent, l’organisation des transitions, les lieux de parking des véhicules.

**b) Dispositions spécifiques aux courses jeunes**

* Championnat Ile de France R1

Pour des raisons de sécurité des jeunes et de qualité des épreuves, les courses doivent de préférence être distinctes par catégorie.

Afin de faciliter l’organisation des épreuves, certaines catégories peuvent être regroupées sur une même course. Néanmoins, pour les épreuves R1 comportant une partie en vélo (route ou VTT), il est interdit de regrouper trois catégories d’âge dans une même course.

Exemple : un triathlon, cross-triathlon, duathlon, cross-duathlon ou bike and run ne pourra pas regrouper dans une seule et même course les 3 catégories minimes, cadets et juniors garçons.

Les inscriptions seront clôturées le jeudi midi précédant l’épreuve. Il est ensuite du choix de l’organisateur d’accepter ou non de nouveaux inscrits au-delà de cette limite. Cette information de devra avoir été indiquée dans la plaquette de présentation de la course.

Afin de faciliter le déroulement des épreuves, les organisateurs transmettront à la ligue, au plus tard, le vendredi matin précédant l’épreuve le fichier des jeunes inscrits afin qu’il soit vérifié que ces jeunes sont bien titulaires d’une licence FFTRI valide. Ceci permet d’exonérer l’organisateur d’une vérification licence par licence des jeunes présents sur ces listes validées par la ligue IDF de triathlon.

* Sélectifs pour les championnats de France jeunes Aquathlon et Duathlon

Pour chaque catégorie d’âge, les épreuves doivent impérativement avoir un format identique au format du Championnat de France concerné.

Pour des raisons de sécurité des athlètes et de qualité des épreuves, les courses doivent obligatoirement être distinctes par catégorie. Le seul regroupement autorisé est celui des courses Juniors Filles et cadettes filles.

Les inscriptions seront clôturées au plus tard le lundi 12h précédent l’épreuve. Il est ensuite du choix de l’organisateur d’accepter ou non de nouveaux inscrits au-delà de cette limite. Cette information de devra avoir été indiquée dans la plaquette de présentation de la course.

Afin de faciliter le déroulement des épreuves, les organisateurs transmettront à la ligue, au plus tard, le mardi matin précédant l’épreuve le fichier des jeunes inscrits afin qu’il soit vérifié que ces jeunes sont bien titulaires d’une licence FFTRI valide. Ceci permet d’exonérer l’organisateur d’une vérification licence par licence des jeunes présents sur ces listes validées par la ligue IDF de triathlon.

* Sélectifs pour les championnats de France jeunes Triathlon ; ½ finale Championnat de France de Triathlon

Il s’agit d’une épreuve « nationale », le sélectif est une ½ finale de Championnat de France à ce titre il doit obligatoirement utiliser le système de gestion des inscriptions en ligne disponible sur la plateforme ‘’ESPACE TRI 2.0’’ (technologie NJUKO).

Les inscriptions seront clôturées au plus tard le lundi 12h précédent l’épreuve. Il est ensuite du choix de l’organisateur d’accepter ou non de nouveaux inscrits au-delà de cette limite. Cette information de devra avoir été indiquée dans la plaquette de présentation de la course.

Afin de faciliter le déroulement des épreuves, les organisateurs transmettront à la ligue, au plus tard, le mardi matin précédant l’épreuve le fichier des jeunes inscrits afin qu’il soit vérifié que ces jeunes sont bien titulaires d’une licence FFTRI valide. Ceci permet d’exonérer l’organisateur d’une vérification licence par licence des jeunes présents sur ces listes validées par la ligue IDF de triathlon.

SuperLIFT

Voir dossier spécifique

**4) TARIFS**

Le tarif d’inscription pour les concurrents devra être inférieur ou égal à :

**Pour les épreuves sélectives Jeunes**

Aquathlon : 8 €

Duathlon et triathlon 12 €

Une majoration est possible à partir de 10 jours avant la date du sélectif.

La ligue Ile de France peut à la demande de l’organisateur réalisé le Chronométrage de l’épreuve.

Pour le Challenge Régional jeunes = 3€

**Pour les épreuves sélectives Adultes**

Le prix reste au libre choix de l’organisateur.

**5) RESULTATS**

Le jour de l’épreuve, l’organisateur doit transmettre à la ligue l’ensemble des résultats sous format Excel identique à cet exemple

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Rang** | **NOM** | **Prénom** | **Dossard** |  **Numéro Licence** | **Catégorie**  | **Sexe** | **Club** | **Temps Arrivée** |

Le nom du club doit être identique à celui enregistré dans l’espace FFTRI

contact@idftriathlon.com et yannick.petit@idftriathlon.com

La semaine suivant l’épreuve, l’organisateur doit transmettre par mail le nombre de Pass Compétition utilisé.

**6) ANIMATION**

L’organisateur doit avoir au minimum un animateur.

**7) PARTENARIAT**

La manifestation devra être identifiée par le label : **Sélectif Championnat de France**

L’organisateur s’engage à :

- Afficher le logo de la **LIFT** sur l’ensemble des documents promotionnels (affiche officielle, formulaire d'inscription, dossier et communiqués de presse, publicité officielle, magazine, etc...), sur les résultats et sur tout imprimé officiel.

- Utiliser sur la zone d’arrivée avec les supports prêtés par la **LIFT** (arches, oriflammes et banderoles).

La **LIFT** met à disposition de l’organisateur ses divers supports médias (arches, banderoles, fond de podium, etc.).

La **LIFT** assure le soutien promotionnel de l’épreuve, à travers son site officiel ainsi que par sa mailing list, garants d’une meilleure visibilité pour les annonceurs potentiels.

La **LIFT** apporte une aide 1500€ sur toutes les épreuves sélectives